

Madame Nicole BELLOUBET
Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Madame le Ministre,

Dans le contexte actuel des discussions autour de la carte scolaire, permettez-nous d'attirer votre attention sur la situation du Département du Pas-de-Calais. Nous sommes, comme Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France et Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, très inquiets suite à la présentation du projet pour la rentrée 2024.

Dans le premier degré, les suppressions de postes (89) et fermetures de classes (129) sont une nouvelle fois très nombreuses. Elles suscitent à nouveau l'incompréhension et la colère des élus locaux, particulièrement des maires, qui se battent au quotidien pour assurer la pérennité de leurs écoles et le développement de leurs communes.

Bien que conscients que la tendance démographique conduise inéluctablement à une réduction du nombre de classes et de postes, celle-ci ne saurait tout justifier. L'élaboration de la carte scolaire ne peut être dictée par de simples considérations comptables.

En effet, une analyse fine du projet de carte scolaire 2024-2025 permet de constater que les fermetures concernent en majorité des territoires particulièrement touchés par les difficultés sociales. Nous pensons notamment aux QPV (58 fermetures de classes) et plus largement au Bassin Minier (82 fermetures de classes), qui comme vous le savez bénéficie d'un vaste programme de revitalisation. Le signal envoyé par ce nombre important de fermetures de classes semble aller à l'encontre totale de l'attention portée à ces territoires en mutation depuis plusieurs années.

Enfin, comme vous le savez, notre département a été durement touché ces derniers mois. Après l'attentat d'Arras qui a meurtri toute la communauté éducative, des inondations historiques ont frappé nos territoires. Compte tenu des circonstances exceptionnelles que traverse notre département, l'allocation de moyens supplémentaires pour la rentrée 2024 serait un signal fort de soutien aux populations, aux élus et permettrait de ne pas ajouter d'inutiles angoisses et colères légitimes.

Plus généralement, il apparaît essentiel, comme il l'avait été un temps évoqué par votre prédécesseur, Monsieur Pap NDIAYE, d'adopter une vision prospective, en tenant compte des investissements engagés par les communes, des perspectives d'implantation de nouvelles familles, de la dynamique territoriale, mais aussi des conditions d'enseignement.

A cet égard, nous proposons une nouvelle méthode de travail autour de l'élaboration de la carte scolaire, basée sur un cadre pluriannuel et sur une plus grande concertation entre les élus locaux et les acteurs de l'Education Nationale.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette requête, et vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Françoise ROSSIGNOL
Secrétaire Générale de l'AMF62



Frédéric LETURQUE
Président de l'AMF 62